

Etaient présents :

- Max Ploquin,
- Son épouse,
- Marie (bibless),
- Herrade,
- Aline,
- Elodie,
- Karine,
- Sonia,
- Myriam,
- Gaëlle,
- Claire,
- Marie-Hélène,
- Vanessa,
- Sabine

Sabine est désignée secrétaire de séance.

1. Récapitulatif réunion du CA du 07/05/06

Des postes ont été changés dans le CA, suite à la démission provisoire de Geneviève, rappel fait des postes et des titulaires, voici la liste des nouveaux postes :

- Gaëlle : présidente,
- Myriam : vice-présidente,
- Ariane : trésorière,
- Sonia : vice-trésorière,
- Antinéa : secrétaire.

2. Rapport Moral

Gaëlle présente le rapport moral.

a. Axe de travail du CA

- a étudié des devis d'assureurs,
- a réalisé la plaquette de l'association,
- a fini la formation de 12 animatrices en juillet 2005,
- les formations seront maintenant reprises par Herrade,
- un compte est ouvert à la BNP, il faut lancer un appel à cotisation,
- le site internet est en ligne (Sonia webmastress),
- fin 2005 : les réunions césarines commencent : 4 en région parisienne, 5 dans l'ouest, 2 dans le sud (soit 11 groupes).

Césarine compte à ce jour 62 adhérents.

b. Les apparitions de Césarine

Césarine a adhéré au CIANE, participe au collège des familles dans le 78 (et est en projet pour le 95), a participé au salon bio Artemisia en octobre 2005. Myriam fait une courte intervention pour présenter le salon Artemisia : beaucoup d'infos données, deux conférences de Geneviève. Beaucoup de réactions positives, mais aucune adhésion.

Karine est allée à Poitiers pour une conférence dans une école de Naturopathie où elle a présenté Césarine. Elle parle du nombre impressionnant de femmes ayant eue une césarienne.

Salon de la petite enfance au Mars : 2.150 entrées, 150 plaquettes distribuées mais aucune adhésion, aucun retour. Le lendemain, changement de visuel : beaucoup plus de résultats et de contacts.

Sonia, Geneviève et Myriam au colloque de Port Royal. Sonia a senti la peur des gynécologues face aux pathologies liées à la césarienne, comme le placenta accreta.

Certaines animatrices Césarine ont fait des apparitions dans les médias (Myriam, Aline, Carine, Antinéa...), et sont en contact avec des responsables médicaux, mairies, autorités administratives...

Une veille médiatique est en place.

Karine parle du magazine *Enfant* et de sa réaction face à l'envoi de notre dossier de presse.

c. Budget

Très peu de moyens et des dépenses en augmentation, du fait des salons notamment.

- 1.200 euros de cotisations : besoin de plus d'adhérents pour avoir du poids,
- encourager les adhésions, les dons : 600 euros au moins,
- dépenses dues à la mise en place de l'association (JO, assurances, etc), déplacement, fournitures diverses.
- financement : ventes de livres (une commande a déjà été réalisée),
- but 2007 : récolter le plus de subventions possible (notamment fonds social européen) : Ariane s'occupe de centraliser toutes les demandes de subventions.

Changement du siège social : celui-ci était fixé au domicile de Geneviève, il faut le mettre à la mairie du futur domicile de Gaëlle.

3. Objectifs 2006-2007

a. Objectifs généraux

- tout faire pour ramener le nombre de césariennes en France aux normes OMS (10 à 15%),
- travailler pour une césarienne humaine,
- continuer à être le lieu d'écoute et d'échange sur la césarienne.

Moyens :

- Soutien de mères à mères,
- Mise à disposition des informations et incitation des parents à faire part de leur avis et à discuter avec les équipes soignantes et surtout les gynécologues.

b. Améliorations à mettre en place

- Plan média par Karine,
- Campagne d'adhésion de manière régulière et répétitive sur la liste,
- Améliorer les outils en place (internet...),
- Finir les formations des animatrices (Herrade),
- Mise en place des feuillets Césarine,
- Parution du journal (Aline).

Mot d' Aline au sujet du journal : le n° 1 devient n° 0, il doit impérativement être prêt pour les EGN (Etats Généraux de la Naissance) ; Max Ploquin dit que toute personne s'inscrivant après juin et/ou présentant le n°0 aura une réduction de 30 euros (100 au lieu de 130).

Karine, Myriam et Herrade s'en occuperont.

L'association va augmenter sa présence sur les forums, notamment parce que les médias viennent y trouver des informations. Forum cités :

- Doctissimo,
- MM,
- Ma Grossesse,
- 9 mois,
- au féminin,
- (...)

c. Projets abordés :

Constitution d'un comité médical avec des personnes professionnelles de la santé, pour valider le site et faire des feuillets médicaux. Demande officieuse détournée faite à Max Ploquin. A suivre.

Mise en place d'un forum public : s'interroger au préalable sur la déontologie et sur le choix des modérateurs.

S'occuper également du problème des moteurs de recherche : que quelqu'un qui tape une recherche sur « Césarienne » tombe sur césarine ; ouverture de cesarine.org et de cesarine.info.

4. Présentation des comptes annuels

[recopier le papier d'Ariane]

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation du règlement intérieur

Le règlement intérieur circule dans l'assemblée.

Explication du statut de membre actif. Max Ploquin suggère que le statut de membre pourrait être discriminatoire. Herrade confirme que ce statut est en place à la LLL : la différenciation entre adhérent et membre actif permet d'atteindre plus facilement un quorum, condition sine qua non d'une assemblée générale.

Le règlement intérieur est validé à l'unanimité.

6. Questions diverses

- Problème de la doula/animatrice : il faut faire une charte déontologique ! Le CA doit s'en occuper.
- Aline parle de la nécessité d'avoir un juriste pour Césarine. Accord de l'assemblée pour préparer une demande de consultation. Sabine propose de se renseigner auprès des avocats de son cabinet.
- Achat de livres : une première commande de livres de Vadeboncoeur a déjà été organisée. Est également disponible à la commande le livre de M. Odent sur la césarienne. Karine est chargée de la centralisation des livres.
- Question de Marie au sujet de la bibliothèque Césarine. Marie et Sabine sont désignées pour la relecture des ouvrages, Herrade sera coordinatrice.

Question de Max Ploquin sur que faire pendant une césarienne :

- sur le site,
- sur le journal,

Récit de Marie sur son essai de césa respectée.

Selon Max, le taux actuel de césariennes est de 27% (les statistiques ne comptabilisant pas les césariennes itératives), problème : aucune source officielle, on ne peut utiliser ce chiffre (en attente confirmation de Max sur l'origine de ce chiffre).

Le nombre de morts maternelles a doublé en **10 ans**, mais les chiffres ne sont pas officialisés afin de ne pas faire peur (cf Blandine Poitel)

Clinique Montaigne : 3 à 5% de césariennes : tout le personnel formé (de la femme de chambre au brancardier), environ 37.000 mamans accompagnées.

Aline soulève le problème de droit : il nous faut un juriste à terme.

Projet : demander une formation continue des gynécologues pour d'autres présentations, surtout pour le siège.

Biographie officielle Césarine : Vadeboncoeur et Michel Odent.

A 13h00, l'assemblée est levée.